

Actu Vernier

Avril 2012

Biodiversité urbaine : nos infrastructures vertes

La Ville de Vernier développe et protège, aux côtés des infrastructures « grises », des aménagements (plantages, vergers, haies vives...) qui intègrent de la nature en milieu urbain. Découvrez ces projets méconnus.



Coach sportif urbain
gratuit
P. 19

Passeport-Vacances
pour les enfants
P. 22

Vernier sur Rock
P. 30-31

Informations officielles



Vous avez des idées d'actions pour la mobilité douce? La Ville de Vernier peut contribuer à financer votre projet, tout comme elle subventionne l'achat de deux-roues électriques. Vous avez des questions sur la sécurité de certaines installations? Contactez votre délégué bpa.

P. 14-15

Seniors



Ne manquez pas les rencontres traditionnelles des cafés-croissants et découvrez une nouvelle activité: les thés dansants! Et inscrivez-vous au plus vite pour célébrer vos noces d'or en novembre.

P. 16-18

Sports



Avec les beaux jours qui arrivent, plus d'excuses pour ne pas bouger: rendez-vous avec Urban Training pour un parcours sportif en ville ou au tennis et au badminton ou encore à la piscine du Lignon pour nager ou prendre des cours de plongée. Pas nécessairement de médailles à la clé mais sûrement une meilleure santé. De leur côté, les sportifs d'élite verniolans ont été récompensés comme chaque année par la municipalité pour leurs performances.

P. 19-21

Jeunesse



Pour les enfants, il est déjà temps de penser aux activités d'été (minitennis ou Passeport-Vacances) et même à la rentrée prochaine (Vernier Volley). Pour le plus petits, l'accueil adultes-enfants propose des contes et une association permet de faire de l'éveil musical. Ne manquez pas l'offre spéciale des TPG et de la Ville de Vernier pour un abonnement unireso pour les jeunes à prix réduit.

P. 22-25

Événements et loisirs



Le printemps verniolan sera musical: un opéra-bouffe, un requiem moderne, un festival de rock, de la world music à l'accordéon... le choix est vaste et devrait réjouir tous les amateurs. Les bibliothèques de Vernier vous proposent toujours DVD, livres et BD en tous genres, tout comme le biblio-bus du Lignon qui fête ses 50 ans. Avec l'aide de la Ville de Vernier, n'hésitez pas à organiser en mai une belle Fête conviviale avec vos Voisins.

P. 26-37

Édité par l'administration municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact:
infocom@vernier.ch

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Cohésion sociale
Délai rédactionnel: 20 avril 2012
Parution: 16 mai 2012

Archives:
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'200 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 g
Maquette: Agence Hémisphère

Ville et biodiversité : fatale incompatibilité ?

Avions, dépôts pétroliers, zones industrielles... La Ville de Vernier est communément associée à la pollution et aux nuisances. La deuxième localité du canton subit régulièrement l'image négative que l'on véhicule d'elle. Or, en observant de plus près, une réalité nettement plus positive apparaît.



Les rives du Rhône longent Vernier sur 6,4 km.

L'administration verniolane est en effet particulièrement sensible aux principes du développement durable. Titulaire du label « Cité de l'Énergie » depuis 2004, elle est la première municipalité genevoise à avoir été reconnue par celui de « Cité de l'Énergie Gold » cinq ans plus tard. Dans ce contexte, la préservation de la biodiversité est une préoccupation majeure pour cette commune fortement urbanisée.

Une ville verte « Il ne faut surtout pas négliger la part naturelle de Vernier, souligne Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts de la ville. Notre commune dispose d'importantes zones préservées. » Car si Vernier a depuis longtemps obtenu le statut de ville, elle conserve néanmoins un caractère rural. Sur les 764 hectares que compte la superficie totale de l'agglomération, 250 sont des surfaces agricoles ou boisées et des cours d'eau: « Nous avons de grands espaces verts très bien sanctuarisés, note Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire. Il y a les rives du Rhône, qui bénéficient d'une protection cantonale, le Bois de la Grille, le Bois-des-Frères, la presqu'île de Loëx, ainsi qu'une

dizaine de parcs. » Et Jean-Marc Beffa de préciser: « Le Bois de la Grille est une réserve naturelle très riche. C'est une grande forêt avec deux prairies sèches, où l'on trouve des fleurs en voie d'extinction, comme les orchidées. Il y a des papillons rares, toutes sortes d'insectes nécessaires à l'écosystème, et même des chevreuils. » A quelques centaines de mètres seulement de l'agitation citadine se cachent donc des aires calmes et préservées, qui font le bonheur des promeneurs.

Préserver les ressources naturelles Les zones de campagne représentent plus d'un tiers de l'étendue globale de Vernier. Une proportion non négligeable, et que la municipalité entend bien maintenir: « L'idée est de favoriser un développement des espaces verts le plus naturel possible, explique Yvan Rochat. Comme demandé dans le Plan directeur communal « Genève 2030 », nous mettons tout en œuvre pour conserver les corridors biologiques et éviter que les périmètres constructibles ne soient bétonnés. » Dans ce but, l'administration verniolane a, par exemple, réimplanté un certain nombre de prairies fleuries. Concernant l'entretien des

parcs publics, cela fait plusieurs années déjà que les pesticides ont été bannis». En outre, afin de garantir une meilleure qualité de vie à la population, des zones piétonnes ont été mises en place: «Nous avons créé une voie verte qui fait le tour des parcs de la commune, signale Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts. Elle contourne les grands axes de circulation et permet aux gens de se balader en boucle sur tout le territoire.»

Ce chemin d'environ 10 km passe notamment par le Parc de l'Etang, où vivent, depuis quelques années, des espèces de volailles menacées. Et ceci, grâce à la collaboration de la Ville de Vernier avec ProSpecieRara, une institution qui milite pour la conservation et la réintroduction de races anciennes vulnérables: «Il y a toujours eu un domaine animalier à cet endroit, indique Jean-Marc Beffa. Comme la fondation cherchait des emplacements pour sauvegarder des spécimens en voie de disparition, je l'ai contactée afin de proposer le Parc de l'Etang. Nous avons ensuite été homologués auprès de ProSpecieRara et nos cages ont été reconnues comme lieu d'élevage officiel.»

Dans cette réserve privilégiée, marcheurs et curieux peuvent donc admirer poules appenzelloises, canards de Poméranie, oies de Diepholz ou cygnes noirs: «Ces types de volatiles sont tous menacés d'extinction, relève Denise Gautier, responsable de l'antenne suisse-romande de ProSpecieRara. Nous avons donc introduit ces espèces afin de leur permettre de se reproduire.»

Au Parc de l'Etang on peut admirer des volatiles menacés d'extinction et protégés par ProSpecieRara: canard de Pomeranie à gauche et oies de Diepholz à droite.



© ProSpecieRara

Le marché aux plantons ProSpecieRara | Les citoyens verniolans sont également encouragés à participer aux efforts entrepris par la municipalité: «Nous souhaitons apporter un soutien permanent auprès de la population dans tous les projets locaux, avise Yvan Rochat. Dans cette perspective, il ne faut pas hésiter à demander des autorisations pour exploiter quelques mètres d'espaces verts.» En effet, la commune veut développer autant que possible les plantages au bas des immeubles, afin de promouvoir les potagers indigènes: «Aujourd'hui en ville, de moins en moins de gens ont accès à la terre, constate Jean-Marc Beffa. A Vernier, nous offrons aux habitants la possibilité de cultiver leurs propres fruits et légumes, plutôt que de les acheter au supermarché.»

Afin d'attiser l'envie de jardiner des Verniolans, l'administration inaugure une foire aux plantons le 12 mai prochain. Le traditionnel marché aux géraniums, très apprécié de ces derniers, est inclus à l'événement. Durant cette journée, une vaste palette de graines et de jeunes pousses labellisées ProSpecieRara garniront les étalages des maraîchers: «Nous voulons inciter les gens à cultiver leur propre jardin, déclare Denise Gautier, directrice du bureau ProSpecieRara de Suisse romande. Comme nous proposons des variétés anciennes de légumes, les consommateurs auront accès à des espèces rares et originales, qui ne se trouvent pas dans le commerce.» Ce marché est le premier du genre dans le canton de Genève. Et les festivités s'annoncent multiples et variées: «A midi, il y aura la possibilité de se restaurer, sourit Jean-Marc Beffa. Le but est que les gens puissent découvrir et déguster des



Les plantages de Balexert: une opportunité de jardiner en ville.

produits oubliés.» Enfin, nos amies les bêtes ne seront pas en reste, puisqu'une exposition dédiée aux animaux de rente est également prévue. Poules, oies, moutons et chèvres feront la joie des plus petits.

Vernier s'engage durablement | De nombreux autres projets pour protéger la faune et la flore à Vernier sont en cours. L'école d'Aire, par exemple, devrait accueillir sur son toit une apiculture urbaine: «Souvent et paradoxalement, les fleurs sont beaucoup moins traitées en ville que dans les campagnes, explique Yvan Rochat. Cet apiculteur se lance avec ses quatre ruches et espère obtenir un miel de qualité.» Par ailleurs, la municipalité vient d'aménager un verger à la sortie du village de Vernier, sur le chemin des Montagnais. Plus d'une vingtaine d'arbres, principalement des pommiers et quelques poiriers, ont été plantés: «Les cultures fruitières sont importantes pour la préservation des chouettes, souligne Jean-Marc Beffa. Elles permettent aussi de maintenir certaines variétés de graines pour les oiseaux.» A cela s'ajoute le dé-



Le nouveau verger de Montagnais où viennent d'être plantés vingt arbres d'espèces protégées par ProSpecieRara et une haie vive. Dans quelques années nous dégusterons un jus de pomme verniolan!

QUELQUES GESTES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

1. Soyez attentifs aux espaces verts résiduels au bas de votre immeuble ou dans le voisinage. N'hésitez pas à vous organiser entre locataires pour les exploiter.
2. Privilégiez les végétaux indigènes et évitez les plantes exotiques envahissantes.
3. Lors de l'entretien de votre jardin, laissez des bandes herbeuses et des périmètres sauvages afin de créer des lieux d'habitation pour les petits animaux et permettre aux fleurs et aux insectes d'accomplir leur cycle de vie.
4. N'utilisez pas d'herbicides, de pesticides ou d'autres produits chimiques dans votre jardin afin de protéger la santé des animaux, l'eau et le sol. Si besoin, choisissez des biocides d'origine naturelle.
5. Si vous avez un chat qui sort, munissez-le d'un collier avec une clochette afin qu'oiseaux, lézards, grenouilles et autres proies potentielles soient avertis de sa présence.
6. Adhérez à la Charte des Jardins: www.vernier.ch/chartedesjardins

veloppement d'une aire de pique-nique et de détente dans la région dite «Au Moulin». Bref, on l'aura compris, Vernier ne rime pas uniquement avec commerce pétrolier. Mais aussi avec nature et biodiversité.

Nadja Först/Commu' Comm



MARCHÉ PLANTONS & GÉRANIUMS

Samedi 12 mai de 9h à 15h – Serres de la Ville de Vernier
Centre d'entretien, Via Monnet 3 – 1214 Vernier

Vente de plantons et graines de variétés de légumes anciens, exposition d'animaux: poules, chèvres... et petite restauration.



Incivilités, culture urbaine et divertissement au menu

Au travers de trois motions déposées par divers partis, le délibératif communal souhaite améliorer la vie de ses concitoyens. Et ça marche, toutes sont acceptées.

« Le préau de l'école des Ranches n'est pas un urinoir ». Le titre de la motion déposée par le PLR Sébastien Ruffieux est explicite. L' élu signale que c'est lors d'une récente séance dans l'établissement scolaire à laquelle il assistait avec d'autres parents qu'il a constaté que de jeunes personnes urinaient contre les murs de l'école. Si les Ranches étaient déjà connues pour leur déprédations, rappelle le Conseiller municipal, pour lui cela dépasse maintenant tout entendement.

« Pour éviter ce type d'incivilités, je propose que l'on installe des détecteurs de mouvements comme à l'école des Avanchets, explique Sébastien Ruffieux. Je demande également au Conseil administratif de faire patrouiller plus régulièrement les agents de la police municipale ». Aucun autre élu ne souhaite prendre la parole, tous sont d'accord. Le vote est sans appel, à l'unanimité, les Conseillers municipaux approuvent la prise en considération de cette motion et décident de l'envoyer à la commission de la sécurité.

Culture dans les rues « Vernier Street par'Art – Pour que l'art à Vernier descende dans la rue ». Proposée par l'UDC

Christina Meissner et soutenue par tous les partis, la motion vise à dynamiser la culture communale au travers de spectacles urbains. Plus précisément, comme le texte le précise, « l'art urbain, ou « street art », regroupe toutes les formes d'art réalisées dans la rue, ou dans des endroits publics. C'est principalement un art éphémère vu par un très grand public. Vernier regorge de lieux fréquentés par un public nombreux (Balaxert, Ikea, centre commercial du Lignon, piscine du Lignon, bientôt l'Arc Center et bien d'autres), il convient de développer des synergies avec ces derniers ».

L'écologiste Xavier Chillier trouve le projet séduisant, mais il souhaite « un débat de fond ». L'agriculteur Mikaël Meyer se dit « enchanté de l'idée ». L' élu rappelle que ce type d'événement permet de « réinventer la ville ». Le Conseiller administratif en charge de la culture, Pierre Ronget, abonde également dans ce sens et imagine que ce sujet doit être traité en commission. « Il serait bien que chaque groupe politique prépare cette discussion avant d'en débattre », propose-t-il. Au moment du vote, comme pour la motion précédente, la décision



Une motion visant à encourager la création d'une fanzone pendant l'Eurofoot 2012 sera étudiée en commission sociale.

est sans appel. Les élus décident de la prendre en considération et de l'envoyer en commission de la culture.

Fanzone à déterminer « Eurofoot 2012 – Aussi à Vernier ! » La motion du MCG vise proposer une fanzone aux Verniolans pendant l'Euro qui se déroulera en Pologne et en Ukraine. « En 2008 et en 2010, pour des événements similaires, la commune avait organisé une structure au Lignon, explique Thierry Cerutti. Je ne comprends pas pourquoi il n'y aurait rien cette année ». Le socialiste Jean-Claude Jaquet s'interroge également. « Certes la Suisse n'est pas qualifiée pour cet événement, dit-il. Mais je suis d'accord d'entrer en matière sur ce sujet. Nous pourrions en discuter en commission sociale ».

L' élu se demande aussi pourquoi confier cette organisation au Lignon aux organisateurs précédents et ne pas la proposer aux Contrats de quartiers. L'écologiste Esther Schaufelberger annonce que son groupe n'entrera pas en matière car elle trouve cette solution trop « coûteuse ». Le socialiste Roland Moret rappelle qu'au Lignon, l'événement s'était déroulé sous tente et il se demande si la commune possède une autre tente si, par hasard, ce type de manifestation se déroulait dans d'autres quartiers.

Malgré l'opposition des Verts et l'absence de l'UDC, la motion du MCG est acceptée. Le sujet sera étudié en commission sociale.

Didier Tischler

VERNIOLANS PRIORITAIRES EN MATIÈRE D'EMPLOI

Par le biais d'une résolution, le MCG souhaitait, à l'instar de ce qui se passe cantonalement, que les Verniolans soient prioritaires à l'embauche dans la fonction publique communale. Le Vert Xavier Chillier affirme que cela se passe déjà ainsi. Pour lui, cette résolution est caduque. Pour le socialiste Denis Chiaradonna, le MCG se tire une balle dans le pied. « Si l'on privilégie les Verniolans pour l'emploi à Vernier, ils auront d'autant moins de chances d'être engagés ailleurs », tonne-t-il. « C'est un nouveau slogan publicitaire du MCG », ironise l'écologiste Leyla Ahmari Taleghani. Le PLR Gilles-Oliver Bron, au contraire, trouve que l'idée est bonne. « C'est comme la politique de recrutement des HUG, dit-il. Mais il faut le faire discrètement ». Le MCG Stéphane Cornut rappelle que, en

matière de chômage, Vernier est en queue de peloton. « Il faut bien faire quelque chose », dit-il.

Pierre Ronget, Conseiller administratif, prend la parole. « Dans les faits, depuis plus de dix ans, les critères d'évaluation des candidatures déposées pour un poste mis au concours sont évalués dans l'ordre suivants: 1) un permis de travail valable; 2) l'aptitude et la compétence professionnelles en adéquation avec le poste; 3) la situation personnelle du candidat (emploi ou chômage); 4) les attaches avec le Ville de Vernier (domicile, parcours de vie); 5) le respect des diversités (homme/femme/âge, etc.). Son collègue Thierry Apothéloz ajoute que tout cela existe depuis 2003. L'interpellation, sans surprise, est refusée.

D. T.

MUNICIPAL EN BREF

- Les élus ont accepté un crédit de CHF 640'000.- pour l'assainissement de l'éclairage public à vapeur de mercure.
- Un crédit de CHF 432'000.- a également été voté pour l'aménagement de sentiers pédestres au bord du Rhône.
- Un crédit de CHF 1'725'000.- visant à remplacer le revêtement et créer des éclairages du terrain «A» au centre sportif d'Aire sera étudié en commission.
- Afin d'envisager la construction de logements dans la région du chemin de l'Usine-à-gaz, les élus vont discuter d'un changement de zone à la commission de l'aménagement.
- Un projet de plan localisé de quartier sera examiné dans le cadre de la même commission visant à la construction d'immeubles de logement et d'activités le long de la route de Vernier, entre la route du Bois-des-Frères et le chemin de l'Ecu.
- Les immeubles 13 à 23 de la rue du Village seront rénovés. Un crédit de CHF 4'760'000.- a été accepté pour ces travaux.

D. T.

Communications

Séances du 28 février au 20 mars 2012

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton

APA 35'572: Schwaper S.A. – Transformation d'une carrosserie – Chemin du Château-Bloch 12.

DR 18'174/2: Etat de Genève – Construction d'un EMS de logements protégés pour personnes âgées – garage souterrain – Chemin de la Bourdonnette.

Demandes d'autorisations - préavis communaux

APA 35'988: SIG – Services industriels de Genève – Installation d'un mât avec une antenne radio – Chemin de la Verseuse 17. **Préavis favorable** sous réserve que SIG confirme et fasse la démonstration que la durée d'émission annuelle cumulée sera inférieure à 600 heures.

APA 36'016: SIG – Services industriels de Genève – Remplacement de trois antennes sur le mât existant – Chemin de Château-Bloch 2. **Préavis favorable** sous réserve que SIG confirme et fasse la démonstration que la durée d'émission annuelle cumulée sera inférieure à 600 heures.

DD 104'848: SIG – Services industriels de Genève – Installation de panneaux solaires en toiture – Chemin de Château-Bloch 2. **Préavis favorable.**

DD 104'825: SAPPRO SA – Installation de panneaux solaires en toiture – Chemin du Moulin-des-Frères 2. **Préavis favorable.**

APA 36'094: M^{me} Marianne Kubicek – Installation de panneaux solaires en toiture – Chemin de Delay 11. **Préavis favorable.**

APAT 5'913: M. M^{me} Burgisser – Installation de panneaux solaires en toiture – Route du Bois-des-Frères 14. **Préavis favorable.**

DD 104'672: Ville de Vernier – Installation de capteurs solaires en toiture – Place du Lignon. **Préavis favorable.**

APA 33'002: Etat de Genève – Rampini SA – Création d'une zone de dépannage et d'une aire de stockage – Route du Nant-d'Avril 59. **Préavis défavorable**, le présent projet contrevient aux dispositions de l'article 4, alinéa 1, lequel précise que l'entreposage de matériels ou de marchandises ne s'effectue que sous abri ou en locaux fermés. En outre, le projet contrevient également à la future version du plan directeur actuellement à l'étude qui prévoit, pour les parcelles concernées par l'autorisation, des activités à forte valeur ajoutée et forte densité d'emplois. Pour le surplus, une zone

de dépannage et une aire de stockage seraient en totale contradiction puisqu'elles nuiraient considérablement à la qualité visuelle et architecturale attendue dans ce secteur.

Centres sociaux

L'Hospice Général annonce le versement CHF 19'541.– au titre de subvention pour les frais de location du CAS des Avanchets.

Parcelles

Le Conseil administratif (CA) reçoit M^e Bagnoud accompagné de M. Michel Maulini, lesquels viennent faire signer les actes relatifs à une cession gratuite à la Ville de Vernier des parcelles 5'103 et 5'123 (trottoirs du chemin des Myosotis et de la route de Vernier) et la constitution d'une servitude de passage public à pied sur la parcelle 5'390.

Petite enfance

Le CA valide le règlement des institutions de la petite enfance pour l'année 2012-2013, ainsi que les conditions générales pour le calcul des pensions des institutions de la petite enfance et le modèle de contrat d'accueil.

Protection des eaux

Le taux de subventionnement pour les travaux d'assainissement du réseau secondaire 2012 est fixé pour Vernier à 37%.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 15 mai 2012 à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 2 juin 2012 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole

PLR

Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER!

Plan Directeur Cantonal 2030: enfin un espoir!

En reprenant ad interim la charge du DCTI, François Longchamp a présenté au Grand Conseil sa vision sur la gestion de l'Aménagement du territoire et du Plan Directeur Cantonal 2030. Il a pris conscience que ce dossier ne doit pas être passé en force, alors que la majorité des 45 communes ont préavisé négativement ce plan. Il entend donc reprendre contact avec l'Association des Communes Genevoises et engager un dialogue avec les autorités communales concernées.

L'intervention de François Longchamp, Conseiller d'Etat PLR, lors de la séance du Grand Conseil du 16 mars 2012



« J'entends dire ici, au nom du Conseil d'Etat, que nous avons fait le constat suivant à propos du plan directeur cantonal: il n'est pas politiquement envisageable que le Conseil d'Etat puisse décemment vous (au Grand Conseil) présenter un plan directeur cantonal muni de l'approbation de 4 communes sur 45, avec des réserves ou des oppositions des 41 autres communes. (...) »

C'est quelque chose qui, fondamentalement, fait que (...) le Conseil d'Etat a un devoir d'explication par rapport au plan directeur cantonal, de réexplication et de réexamen.

Contrairement au projet d'agglomération pour lequel le délai au 30 juin est important, le plan directeur pourrait souffrir d'un retard de quelques semaines, retard que nous entendons utiliser pour retourner vers les communes, pour rediscuter avec elles, pour voir quelle est la nature de leur opposition, pour voir quelles sont les oppositions dont on peut tenir compte et quelles sont, dans d'autres cas, les oppositions frontales avec lesquelles nous ne pourrions rien faire.

Mais, cela étant, nous entendons vous présenter par voie de résolution un plan directeur cantonal qui soit approuvé sans réserve par plus que 4 communes sur 45. J'ai convenu avec la présidente de l'ACG (Association des Communes Genevoises) d'être reçu par l'assemblée générale de cette association le 25 avril.

C'est ce message d'ouverture que je tiendrai à l'intention des communes, en utilisant les quelques mois de mon interim, pour jeter les bases qui permettront au Conseil d'Etat, sans changer fondamentalement les objectifs du plan directeur, de pouvoir l'adapter sur un certain nombre de points, de pouvoir le présenter dans des conditions qui soient politiquement acceptables pour celles et ceux qui entendent faire un effort en matière de construction de logements, dont notre population a cruellement besoin. »

A Vernier, le PLR se réjouit du dialogue nouvellement initié par le Conseiller d'Etat François Longchamp

Le Conseiller d'Etat François Longchamp prend en compte les réalités telles que vécues sur le terrain par les habitants. Il restaure ainsi un dialogue indispensable avec les communes, car l'intérêt général ne peut se définir par la négation des intérêts communaux.

Le PLR Les Libéraux de Vernier

PLR Les Libéraux de Vernier, case postale 374, 1219 Châteline
www.liberal-vernier.com
 e-mail: liberal-vernier@bluewin.ch



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

Le MCG défend les riverains contre le bruit

Les habitants du Lignon et de Vernier souffrent du bruit. Notre ancien Maire Thierry Cerutti, député au Grand Conseil, est intervenu en déposant une résolution au Parlement cantonal, pour que l'Etat de Genève intervienne afin de diminuer le bruit sur le tronçon autoroutier. En effet, des protections contre le bruit de l'autoroute de contournement, sur le pont de Vernier, permettraient de réduire le bruit pour des habitants du Lignon et de Vernier-Village.

Suite à sa réunion hebdomadaire du mercredi 14 mars, le Conseil d'Etat déclare qu'il a examiné la résolution déposée par le MCG. **Ce qui est un bon point et une première victoire pour les habitants. En revanche, nous souhaitons que le Gouvernement s'engage davantage pour les riverains auprès de la Confédération, qui gère les autoroutes. Nous souhaitons donc que des mesures judicieuses soient prises, afin de répondre aux demandes légitimes des riverains de Vernier.**

Consultez la résolution déposée: <http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/R00560.pdf>

Emploi à Vernier: seul le MCG défend les résidents!

Une résolution du MCG demandait de « prêter une attention particulière lors de postulation de résidents verniolans pour les emplois dans les services de l'administration municipale verniolane ». Nous proposons aussi de « tout mettre en œuvre pour l'insertion ou la réinsertion dans le monde du travail et en particulier dans les services de l'administration municipale, des jeunes, des chômeurs et demandeurs d'emploi résidents verniolans (résidents verniolans: toute personne domiciliée au sein de notre commune, quelle que soit sa nationalité). » Nous avons insisté sur l'importance d'engager en priorité les jeunes et les chômeurs au sein de notre commune. Vernier étant une des communes les plus touchées par le chômage.

Nous avons eu le droit à de longues et nombreuses critiques et affirmations nous indiquant que nous étions dans le faux. Bref, que tout était déjà mis en œuvre dans notre commune pour aider nos résidents à la recherche d'un emploi. Chers verniolans, il nous a suffi de mettre en avant **un seul** des exemples vécus et rapportés **pour que le débat soit immédiatement clos et que nous passions au vote. Subitement, plus personne n'avait rien à dire... Il fallait passer au point suivant, ceci lors d'une séance la plus courte du CM.**

Le fameux exemple réel qui dérangeait, parmi d'autres, était le suivant:

Une société a contacté le service de l'emploi de Vernier (SCOS), au mois de juin 2011, afin d'offrir une place de stage avec la possibilité de décrocher un contrat à durée illimitée (CDI). Aucune qualification n'avait été requise ou demandée pour ce poste. Le but étant de permettre à une personne de se réintégrer dans la filière professionnelle. Au mois de mars 2012, **soit neuf mois plus tard**, au moment du dépôt de notre texte, ladite entreprise attend toujours son demandeur d'emploi qui aurait dû être fourni par le service de l'emploi. Encore du populisme, tout est mis en œuvre...

Le service de l'emploi est-il au chômage? Ou est-ce la cosse?

Notre résolution a été refusée par les socialistes et les Verts mais également par le PLR et l'UDC, qui se sont abstenus. Une fois de plus, la gauche de Vernier, avec ses alliés les verts et gris se moquent et se rient des chômeurs verniolans! **Nous sommes déçus que ces partis ne veuillent pas défendre les habitants de Vernier, les chômeurs et les jeunes. Il semblerait qu'ils préfèrent que l'on engage d'autres travailleurs et que l'on laisse dans le désarroi les demandeurs d'emploi de Vernier.**

Ras-le-bol de l'insécurité? Le 17 juin votez Eric Stauffer!

Suite à la démission du Conseiller d'Etat libéral, les électeurs verniolans et genevois voteront le 17 juin. Votez et faites voter Eric Stauffer. Parlez-en autour de vous, mobilisez vos proches et vos connaissances, pour apporter un vrai changement tellement nécessaire.

TOUTES LES VÉRITÉS SONT BONNES À DIRE!

Le MCG est à votre écoute au 079 941 48 02 et par email mcg-vernier@bluewin.ch



LES VERTS

Initiative populaire fédérale pour une économie verte: Vernier y gagnera!

Vernier est certainement l'une des villes de Suisse où le débat sur l'énergie est particulièrement crucial. Souffrant depuis de trop nombreuses années des choix énergétiques cantonaux qui lui valent aujourd'hui d'accueillir une centaine de citernes et demain de risquer de se voir infliger une usine à gaz, les habitant-e-s de Vernier ont toutes les bonnes raisons de soutenir l'initiative populaire pour une économie verte. Sortir du nucléaire et investir dans l'économie verte sont des objectifs clairs qui auront une influence concrète et positive pour Vernier.

*Sortir du nucléaire
+ Economie Verte
= Emplois et moins de citernes*

Transformation écologique de l'économie: les Verts ont une longueur d'avance

Si tous les êtres humains avaient le même mode de vie que les Suisse, il faudrait TROIS planètes pour satisfaire les besoins de chacun. Notre pays vit sur un trop grand pied, et en dépit de sa petite taille, il contribue de manière disproportionnée à la destruction de l'environnement, au changement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles.

L'initiative pour une économie verte veut changer tout cela. Elle vise une transformation de l'économie du « tout-jetable » vers une économie circulaire, c'est-à-dire une économie qui recycle ses déchets, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement.

Pour atteindre ces buts, elle réclame:

- La réduction de l'empreinte écologique de la Suisse à une planète d'ici 2050.
- L'inscription des impératifs de durabilité et d'efficacité en matière d'utilisation des ressources dans le chapitre de la Constitution fédérale consacré à l'économie.
- Des objectifs intermédiaires fixés par la Confédération pour parvenir par étapes à la réduction de l'empreinte écologique. Le gouvernement est tenu d'informer périodiquement la population sur les progrès accomplis.
- Si les objectifs intermédiaires ne sont pas atteints, la Confédération doit prendre des mesures particulières, qui sont la promotion de la recherche et de l'innovation; des prescriptions pour les processus de production, les produits et les déchets; l'encouragement des synergies entre les acteurs économiques (par exemple création de sites éco-industriels); des critères écologiques pour les marchés publics; la possibilité de prélever sur les ressources une taxe incitative à affectation liée ou neutre au niveau budgétaire, qui pourrait par exemple financer les autres mesures.

Comment soutenir cette initiative? www.economieverte.ch

ou

vous rendant auprès d'un stand des Verts dans un de vos quartiers!



Page Les Verts de Vernier

Les Verts de Vernier
www.vernier.verts.org



Pour une commune plus belle, pas poubelle!

En novembre 2011, notre interpellation «Pour une commune accueillante» invitait le Conseil administratif à nous faire part de sa stratégie pour combattre les déprédations, tags et autres incivilités qui pourrissent la vie des citoyens et nuisent à l'image de notre commune.

... Tags

Au sujet des tags, les explications de nos Conseillers administratifs sont claires: la Ville de Vernier s'occupe d'effacer les tags sur les lieux communaux, le reste est l'affaire des citoyens propriétaires de murs tagués. La solution offerte par la commune est un contrat pour un premier nettoyage gratuit si le propriétaire s'engage



ensuite de déboursier une somme de CHF 200.- pour chaque nettoyage de nouveau tag!

L'UDC trouve injuste que les propriétaires qui subissent des déprédations doivent payer eux-mêmes les réparations. Contrairement

au Conseil administratif nous comprenons les citoyens qui refusent l'offre de la commune, tant que la poursuite des coupables n'est pas une priorité politique.

Il paraît que certains tagueurs ont pu être identifiés, nous attendons de les voir en train de nettoyer les façades privées qu'ils ont souillées!

... Déchets

Tout ce que nous consommons induit des déchets, et ces déchets se retrouvent trop souvent partout, sauf dans les containers prévus à cet effet. L'examen de la situation par les services de voirie révèle une situation catastrophique. Nous jetons de plus en plus et de surcroît n'importe quand, n'importe quoi et n'importe où. Triste constat.

Le problème des déchets est LE problème majeur de notre société. Par ignorance, ou malveillance, il empire

et n'est pas suffisamment pris en compte alors qu'il y a urgence. En proposant par le biais d'une motion signée par tous les partis d'associer la population, l'UDC souhaite sensibiliser davantage et trouver des idées. Plus nous serons nombreux à chercher comment résoudre le problème, plus nous aurons des chances de trouver LA solution. L'intitulé de notre motion est explicite: «Nos poubelles sont notre miroir, et ce que nous faisons de nos déchets, celui de notre civilisation.» A nous tous de jouer le jeu pour renvoyer une image plus belle (et non pas poubelle) de notre commune!

... Déchetterie

Malgré les efforts de la voirie, les dépôts sauvages envahissent toujours la déchetterie de la Via de Coisson.



Visiblement, l'endroit est trop peu surveillé, ce qui incite certains à déposer toute sorte d'ordures à côté des benes.

L'UDC demande depuis des années l'installation de caméras de surveillance aux endroits probléma-

tiques. Hélas, à ce jour, Vernier refuse de recourir à cet outil pourtant adopté par d'autres communes (Grand-Saconnex, Veyrier, Thônex, Meyrin). Le Conseil administratif nous rétorque qu'il attend une décision cantonale en la matière... Les autres communes seraient-elles plus futées que Vernier ou davantage proactives?

Le Règlement d'application de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (RIPAD) (A.2.08.01) qui régleme notamment la vidéosurveillance, est entré en vigueur le 29 décembre 2011, il est temps d'agir et l'UDC a réinterpellé nos autorités verniolanes à ce sujet au mois d'avril.

Ruth Kaelin et Christina Meissner,
Conseillères municipales



Lutte contre le chômage et le dumping salarial

Lors du dernier municipal du 6 mars, le MCG a proposé une nouvelle résolution aux relents xénophobes et simplistes pour lutter contre le chômage. Non seulement cette proposition était illégale, mais elle était également dangereuse pour les habitantes et habitants de Vernier qui auraient pu être victimes de pratiques discriminatoires dans d'autres communes genevoises. Si par hypothèse chaque commune adoptait un tel mode de fonctionnement, un résident verniolan ne pourrait plus trouver une place de travail dans une autre commune! Tous les partis ont refusé la proposition MCG.

Nous savons que:

- le Canton de Genève connaît le plus grand taux de personnes inscrit-e-s au chômage en Suisse avec environ 5%, soit environ 12'500 personnes;
- les accords bilatéraux avec l'Union européenne, **sans le respect de toutes les mesures d'accompagnement demandées par la gauche et les syndicats depuis de nombreuses années**, induisent un effet de dumping salarial et de concurrence déloyale à l'embauche défavorable aux Genevois-e-s;
- la montée actuelle d'un courant anti-frontaliers n'apporte aucune réponse concrète au chômage local et au dumping salarial et va entraîner des tensions avec la France, pays auquel nous exportons nos habitantes et habitants faute de logements construits en suffisance en Suisse.

Le parti Socialiste propose plusieurs axes d'action pour agir concrètement sur la problématique du chômage et du dumping salarial.

Nous proposons notamment de:

- a. compléter et renforcer les mesures d'accompagnement et la surveillance du marché du travail, comme condition incontournable à l'extension des accords bilatéraux;
- b. lutter contre le travail au noir;
- c. créer par un avenant au Traité franco-suisse de 1973, pour la région franco-valdo-genevoise, une entité politique de plein droit avec un parle-

ment régional transfrontalier élu au suffrage universel doté de pouvoir de régulation notamment sur les salaires et sur le foncier et qui serait en charge de certaines compétences pour notre région;

Les moyens octroyés à ce jour par les instances politiques fédérales et cantonales sont totalement insuffisants. Pire, la droite et le MCG continuent encore à diminuer le budget de l'Etat pour faire même des cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grosses multinationales.

Ainsi, le manque de nouveaux engagements à l'Etat a rendu inopérant les contrôles promis et déçus celles et ceux qui avaient voté pour les accords bilatéraux.

La droite et l'UDC majoritaires à tous les échelons ont toujours refusé les propositions des Socialistes et des syndicats. Nous avons la preuve aujourd'hui que nous avons raison de demander bien plus!!!

Nous devons maintenant exiger toutes les mesures ci-après si nous voulons persévérer dans la voie des accords bilatéraux:

- Extension des conventions collectives de travail dans les secteurs qui ne sont pas couverts;
- Salaire minimum dans toutes les branches;
- Contrôles et sanctions vraiment dissuasives envers les employeurs ou les entreprises coupables d'infraction à la loi sur le travail ou aux CCT;
- Lutte contre les faux indépendants;
- Protection contre les licenciements abusifs et collectifs (reprise de la Directive UE);
- Responsabilité solidaire de l'employeur en cas de sous-enchère salariale par les sous-traitants;
- Instauration des comités d'entreprise (reprise de la Directive UE).

Sans des majorités de gauche dans les parlements, ces propositions ne se réaliseront pas. Soutenez à chaque élection celles et ceux qui travaillent et s'engagent réellement avec vous.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur:

www.ps-vernier.ch et **FACEBOOK**

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

Vernier finance vos propositions de projets de mobilité

Vous avez une idée de projet pour encourager une mobilité plus durable? La Ville de Vernier peut vous aider à le réaliser avec un soutien financier!

Une part du Fonds communal pour la mobilité est dédié au financement d'initiatives à but collectif en matière de mobilité durable. Peuvent demander ce soutien les habitant-e de Vernier ou une association dont l'idée d'initiative répond aux critères suivants:

- s'adresser à la population vernio-lane;
- montrer un caractère collectif;
- viser une mobilité durable.

Envoyez au service de la mobilité un courrier avec la mention «demande de subvention pour une initiative citoyenne en matière de mobilité durable» en précisant:

- la nature de l'initiative;
- son adéquation avec la mobilité durable;
- son but collectif;
- son budget ainsi que le montant du financement demandé.

En 2012, CHF 12'000.- sont dévolus au soutien d'initiatives citoyennes à but collectif en matière de mobilité durable.

Dossier à envoyer à:
Mobilité et développement durable, Ville de Vernier, CP 520, 1214 Vernier.

Pour de plus amples informations:
tél. 022 306 07 50



SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE DEUX-ROUES ÉLECTRIQUES

Recevez jusqu'à 650 francs pour l'achat d'un vélo ou d'un kit d'assistance!

Depuis le 1^{er} septembre 2010, une subvention cantonale pour les deux-roues électriques est venue s'ajouter à la subvention municipale en vigueur depuis 2009.

Subvention communale:

Si vous êtes domiciliés sur la Ville de Vernier et que vous achetez dans un magasin de la commune (SportXXX à Balaxert, Vélos Demierre à Vernier-Village, Cycles Aventures à Aire, Autos&Energies Sàrl à la route de Peney ou Wintek Group Sàrl à la ZIMOGA) votre vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit neuf pour installer une assistance électrique sur votre vélo, vous pouvez bénéficier jusqu'à la fin 2012 d'une subvention communale. Celle-ci correspond au 15% de l'investissement mais ne peut pas être supérieure à CHF 400.-.

Subvention cantonale:

Une subvention cantonale supplémentaire de CHF 250.- est allouée depuis le 1^{er} septembre 2010 (également valable sur les scooters ou motos électriques).

Ainsi vous pouvez recevoir jusqu'à CHF 650.- de subventions cummulées (communale et cantonale) en présentant la facture de l'achat et une carte d'identité au service Ecoles et Locations (rue du Village 38, 1214 Vernier de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Attention, si votre achat n'a pas été fait sur le territoire de la Ville de Vernier, seule la subvention cantonale de CHF 250.- peut être perçue (également au service Ecoles et Locations).

	Acheté à Vernier	Acheté hors de Vernier
VAE (avec ou sans plaque)	CHF 400.- de subvention communale et CHF 250.- de subvention cantonale	CHF 250.- de subvention cantonale
Scooters ou motos électriques	CHF 250.- de subvention cantonale	CHF 250.- de subvention cantonale

Renseignements: service de la mobilité, tél. 022 306 07 50

Une personne ressource pour prévenir les accidents non professionnels

Notre qualité de vie compte. Afin de prévenir les accidents non professionnels dans votre commune, il existe une personne de contact: Stefano De Giorgi est en effet votre délégué bpa à la sécurité. Désigné par les autorités depuis bientôt deux ans, et formé par le bpa (Bureau de prévention des accidents), Stefano De Giorgi dispose de connaissances spécialisées lui permettant de déceler les dangers dans la circulation routière, le sport, l'habitat et les loisirs.

Ainsi, il assiste les autorités communales, mais est aussi votre interlocuteur. La place de jeux pour les enfants, ou le trajet scolaire sont-ils sûrs? Qu'en est-il de votre biotope: est-il suffisamment protégé pour les enfants jouant à proximité? En cas de question, vous pouvez vous adresser à votre délégué bpa à la sécurité.

Pour notre commune, les missions principales de Stefano De Giorgi sont:

- Optimiser la sécurité des bâtiments publics, par exemple des balustrades, des escaliers ou des éléments en verre;
- renforcer la sécurité pour les piétons;



Stefano De Giorgi, délégué bpa pour la Ville de Vernier.

- veiller à la conformité des plans d'eaux et aires de loisirs.

Attention: votre délégué bpa à la sécurité n'est pas compétent en matière de sécurité au travail, de protection contre les incendies (police du feu ou assurance des bâtiments), ou de protection de la population.

Pour contacter votre délégué: Stefano De Giorgi, services techniques, tél. 022 306 07 50
www.bpa.ch



Samaritains: prochains cours

Cours réanimation et défibrillation (BLS-AED), 6 heures

7 et 9 mai de 19h à 22h

Cours urgence chez les petits enfants (UPE), 8 heures

samedi 19 mai de 9h à 16h
et mardi 22 mai de 20h à 22h

Au Bâtiment de la sécurité de Vernier, via Monnet 3

Renseignement: 079 334 46 16
www.facebook.com/samaritainsdevernier
www.samaritains-vernier.ch

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 1^{er} mai
Métalliques: jeudi 3 mai

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00

ANNONCES GRATUITES

A vendre

- **Lunettes de soleil «Police»** de type masque brune, valeur CHF 250.- cédées CHF 130.-
Tél. 076 473 98 28
- **Chaîne argent massif** (100 g), 80 cm, valeur CHF 500.- cédée CHF 200.-
Tél. 076 473 98 28
- **Vestefemme** couleurivoire encuir taille38(neuve): CHF 200.- CHF (au lieu de CHF 470.-, facture à disposition).
Tél. 076 517 12 82
- **2 robes «Versace»**, une noire et une rose bonbon-fuchsia (taille 36-38, taille S-M), chacune à CHF 30.-
Tél. 076 517 12 82
- **Piano «Zimmermann»** en excellent état CHF 1500.-
Tél. 076 581 90 12
- **Machine à café** et espresso «Termozeta» CHF 70.-
Tél. 076 581 90 12
- **Lustre Murano de salon 6 branches** CHF 500.-
Tél. 076 581 90 12
- **Lustre 5 branches en verre** CHF 99.-
Tél. 076 581 90 12
- **Lustre de cuisine** CHF 60.-
Tél. 076 581 90 12

A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce sans but lucratif:
Tél. 022 306 06 20 / infocom@vernier.ch

- **Brother MFC 9880**: copieuse/fax/imprimante/scanner – monochrome pour PC/Mac, parallèle/USB, 14 pages/min., résolution max. 600x2400 dpi – surface de scanner A4 et format imprim. A4 CHF 150.-
Tél. 076 581 90 12
- **Grill en fonte** CHF 50.-
Tél. 076 581 90 12
- **Télévision «Philips»** en excellent état CHF 80.-
Tél. 076 581 90 12
- **Télévision «Sharp»** en excellent état CHF 50.-
Tél. 076 581 90 12

Cherche

- Etudiante hongroise (responsable), 15 ans, **cherche occasion pour pratiquer son français** débutant (se débrouille bien en anglais) pendant 4,5 ou 6 semaines entre mi-juin et fin août 2012. Contre garde/surveillance enfants, accompagnement personne âgée, travaux ménagers, etc. Elle aimerait être nourrie, logée et éventuellement recevoir un petit argent de poche. Veuillez prendre contact soit par courriel: mekkeye@upcge.ch, soit par téléphone: tél. 022 797 12 64 (répondeur).

Rencontres Cafés-Croissants des 3 quartiers

Une thématique présentée dans 3 quartiers:

« **Bouger pour être en forme...** » avec la participation de la Gymnastique Seniors Genève (démonstrations sur place). Nous vous invitons cordialement à nous rejoindre avec vos connaissances et amis. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de participer aux démonstrations (chaussures souples conseillées).

Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier de plus de 50 ans et sont organisées par le groupe de préparation des rencontres Cafés-Croissants des 3 quartiers, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.



Rencontres Cafés-Croissants



Cette rencontre s'adresse aux habitantes et habitants de Châtelaine-Balexert dès 50 ans.

Nous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos amis.

Elle est organisée par le groupe de préparation des rencontres Cafés-Croissants de Châtelaine-Balexert, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Renseignements:
service de la cohésion sociale,
tél. 022 306 06 70

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Nos autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2012 en les conviant à une réception qui aura lieu le 12 novembre prochain.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune?
Vous avez parmi vos proches un couple concerné?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier.
Pour tout renseignement: tél. 022 306 07 80 – culture@vernier.ch

Nom:
Prénom de Madame: Prénom de Monsieur:
Adresse: N° postal:
Localité: Tél. privé:
Mariés le: à la mairie de:

Thé dansant, venez passer des après-midi en musique



© Stock Matt Krammlein

L'association VEART va organiser une série d'après-midi en musique « Concert – Thé dansant », avec l'Orchestre des Libellules.

Tous les seniors de Vernier sont invités. L'entrée est gratuite.

Ces événements musicaux seront organisés dans les différents quartiers de Vernier, avec la participation des clubs d'aînés.

Toutes les habitantes et tous les habitants de la commune qui aiment la musique sont invités à se joindre à cet événement.

Le premier « Concert – Thé dansant » aura lieu

le vendredi 4 mai 2012
à 14h30, au Centre de Quartier du Lignon.

Informations:

Association VEART, avenue des Libellules 6, 1219 Châtelaine
Tél. 022 796 89 92, www.veart.ch

Repas pour les aîné-e-s par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,
le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi	3 mai	2012
Jeudi	24 mai	2012

A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ-Claude 7,
le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi	3 mai	2012
Jeudi	10 mai	2012
Jeudi	31 mai	2012

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.



Stimulant, préventif, gratuit : un coach vous entraîne en ville

« Urban Training » est une manière inédite de faire du sport en groupe, de bouger ensemble, sous la direction de « coachs » professionnels, en se réappropriant la ville. Vernier propose cette nouveauté, alors place à l'évasion.



© Urban Training

Pour qui ? Toute personne dès 18 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, de tonifier sa silhouette ou de retrouver le plaisir du sport peut participer à « Urban training ». Sportifs débutants ou aguerris, jeunes et moins jeunes, femmes ou hommes, chacun est bienvenu.

Où ? Dans la ville et les parcs de la commune de Vernier.

Quand ? Dès le 8 mai, tous les mardis de 18h30 à 19h30 de mai à septembre (pause mi-juillet à mi-août). Le lieu de départ est communiqué lors de l'inscription.

Comment ? Un parcours de santé de 60 minutes d'activités en plein air en se servant du mobilier urbain, suivi d'une séance de stretching dans une ambiance dynamique et ludique.

Objectifs ? Pratiquer du sport en plein air. Retrouver de bons réflexes santé. Profiter de conseils professionnels pra-

tiques pour améliorer ses mouvements, gérer sa motivation, bien s'alimenter, perdre du poids...

Inscriptions et dates ? Les inscriptions sont obligatoires. Consultez le calendrier et inscrivez-vous sur www.urban-training.ch. Le site donne encore plus d'informations et propose des vidéos des séances.

Conditions ? Se rendre sur place en tenue de sport, muni d'un linge et d'une boisson.

Tentés ? Alors, à vos baskets et rejoignez « Urban training » pour votre plus grand plaisir !

www.urban-training.ch
« Une activité physique pour être en forme et en bonne santé »

ÉLITE SPORTIVE, VOLÉE 2012

Lundi 19 mars 2012, Pierre Ronget, Conseiller administratif et les Conseillers municipaux de la commission des sports ont honoré les sportifs d'élite de la Ville de Vernier au cours d'une cérémonie à la Maison Chauvet-Lullin.

Ont été récompensés, à titre individuel :

Thomas Huwiler, jeune champion d'athlétisme ; Jean-Baptiste Febo, jeune espoir en natation ; Maïssane Haymoz, joueuse de tennis à l'avenir prometteuse ; Yvan Lovo, champion d'athlétisme ; Thomas Produit, champion de tchoukball au niveau national ; Abel Tesfamariam, jeune champion de ski.

A titre collectif, six clubs de la commune ont été primés : le Tennis Club Vernier, le Châtelaine tennis de table club, le Football club Vernier, le Football club City, le Football club Aïre-Le Lignon, le Club Hygiénique de Châtelaine, section escrime.



Représentants politiques et lauréats réunis à la Maison Chauvet-Lullin.

Pierre Ronget les a chaleureusement félicités pour leurs performances respectives et leur contribution au rayonnement de Vernier. Il a rappelé que, pour le Conseil administratif, les associations sportives jouent un rôle important dans la vie communale. Il a relevé qu'elles assument une mission éducative essentielle et que les valeurs qu'elles défendent, telles que le respect, l'effort et l'amitié, favorisent la vie en société.

Nagez, lobez, plongez: c'est l'été!

PISCINE EN PLEIN AIR DU LIGNON | Ouverture samedi 12 mai 2012

Horaires jusqu'au dimanche 9 septembre 2012

Lundi 11h00 – 20h00
Mardi à dimanche 09h30 – 20h00
Lundi de Pentecôte 28 mai: ouverture à 9h30

La piscine intérieure n'est ouverte qu'en cas de mauvais temps.
Heure limite d'entrée (tourniquets) ½ heure avant la fermeture.
Sortie des bassins ¼ heure avant la fermeture.

Abonnements

	Habitants hors Vernier	Habitants Vernier	Personnel entreprise Vernier
Été adulte	CHF 90.–	CHF 45.–	CHF 80.–
Été réduit	CHF 45.–	CHF 20.–	CHF 40.–
Annuel adulte	CHF 180.–	CHF 90.–	CHF 160.–
Annuel réduit	CHF 90.–	CHF 40.–	CHF 80.–

Abonnement été valable du 12 mai au 9 septembre 2012, abonnement annuel valable 1 année dès la date d'achat.

Tarifs

1 entrée	valable le jour même
Tarif adulte	CHF 5.–
Tarif réduit	CHF 2.–
10 entrées	valable 1 année dès la date d'achat
Tarif adulte	CHF 40.–
Tarif réduit	CHF 14.–
Enfants:	gratuit jusqu'à 5 ans révolus
Tarif réduit:	enfants de 6 à 18 ans, gigogne, AVS-AI, apprentis, étudiants (militaires et chômeurs uniquement 1 ou 10 entrées)

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte (règlement art. 2).

Renseignements

Piscine du Lignon

Route du Bois-des-Frères 30

1219 Le Lignon

Tél. 022 306 07 70 – sports@vernier.ch

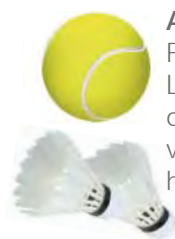
BADMINTON ET TENNIS | Tarifs saison été jusqu'au 21 octobre 2012

Tennis

	extérieur et intérieur non tempéré	intérieur tempéré
Location 1h/court		
Tarif normal	CHF 15.–	CHF 20.–
Tarif réduit	CHF 10.–	CHF 15.–
Abonnement 11x1h/court		
Tarif normal	CHF 150.–	CHF 200.–
Tarif réduit	CHF 100.–	CHF 150.–
Abonnement personnel		
Tarif normal	CHF 340.–	
Tarif réduit	CHF 150.–	

Badminton

	intérieur non tempéré
Location 1h/court	
Tarif normal	CHF 12.–
Tarif réduit	CHF 10.–
Abonnement 11x1h/court	
Tarif normal	CHF 120.–
Tarif réduit	CHF 100.–



Conditions:

Tarif réduit: Enfants de 6 à 18 ans, étudiants, AVS-AI, apprentis. Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure. Pour bénéficier du tarif réduit, une carte de légitimation doit être présentée. Pour avoir droit au tarif réduit, tous les joueurs doivent répondre aux conditions susmentionnées.

Abonnement personnel: Valable une année dès le jour d'achat. Permet de jouer sur tous les courts, excepté les courts tempérés en hiver. Réservation possible 8 jours à l'avance, jusqu'à 3 parties maximum. Les joueurs doivent être en possession de cet abonnement; si l'un des joueurs ne le possède pas, il paie CHF 10.–/h/court.

Abonnement 11x1h: Valable une année dès le jour d'achat. Réservation possible de 2 parties, maximum 7 jours à l'avance. La séance de jeu est débitée lors de la réservation, par conséquent, n'oubliez pas d'avertir la réception si vous devez annuler votre réservation pour qu'elle ne soit pas décomptée. Les heures non utilisées après la date de validité sont perdues.

Renseignements 9h à 22h, 7 jours sur 7

Tennis d'Aire, tél. 022 306 07 77 Chemin des Lézards, 1219 Aire
Tennis de Vernier, tél. 022 306 07 76 Via Monnet 10, 1214 Vernier

réservation <http://tennis.vernier.ch>

Bus 51
Bus 6, 19, 28, 54

ECOLE DE PLONGÉE 2012

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. à la piscine du Lignon et au lac de mi-mai à mi-septembre 2012. Les cours sont donnés uniquement si le nombre de participants inscrits est suffisant. L'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée.

Baptêmes de plongée en piscine – dès 8 ans
Enfants CHF 15.– Adultes CHF 20.–

Baptêmes de plongée au lac (min. 3 pers.) – dès 10 ans
Par personne CHF 50.–

Stage de plongée de 12 à 15 ans (max. 10 pers.)
du lundi au vendredi, du 9 au 13 juillet 2012
CHF 420.–

Open Water pour débutants dès 10 ans révolus
CHF 570.–

Cours 1	15, 17, 22, 24 et 29 mai 26 et 31 mai, 2 et 7 juin	théorie et piscine cours lac
Cours 2	7, 12, 14, 19 et 21 juin 26, 28 et 30 juin, 3 juillet	théorie et piscine cours lac
Cours 3	17, 19, 24, 26 et 31 juillet 21, 28 juillet et 4 août	théorie et piscine cours lac
Cours 4	9, 14, 16, 23 et 28 août 18, 25, 30 août et 1 ^{er} sept.	théorie piscine cours lac

Horaires: mardi et jeudi à 18h, samedi et du lac selon entente.
Possibilité également de faire le cours durant la journée. Le prix comprend: frais d'inscription, écolage, équipement plongée, 10 plongées, certificats. Les dates de cours au lac peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques.

Advanced Open Water

Dès 12 ans CHF 370.–

Pour personne ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent. Le cours comprend: une théorie et une plongée de contrôle, 3 plongées à thème, une plongée profonde et une plongée d'orientation. Le cours peut se faire à tout moment, même la journée, prendre contact avec l'instructeur.

Emergency First Response (EFR)

Ouvert à tous CHF 220.–
Premier secours et massage cardiaque, introduction défibrillateur. Dates: voir avec l'instructeur.

Spécialités CHF 200.–
Plongée de nuit, profonde, orientation, recherche et récupération d'objets, plongée en dérive, depuis un bateau et photos. Le cours peut se faire à tout moment, même la journée, prendre contact avec l'instructeur.

Rescue Diver (plongeur sauveteur) CHF 650.–
Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water avec un cours de réanimation cardio-pulmonaire (E.F.R. ou équivalent) et une bonne expérience en plongée. Cours théoriques et pratique sur rendez-vous (voir avec l'instructeur).

Dive Master – dès 18 ans CHF 550.–
Dates: prendre contact avec l'instructeur.

Package Open Water et Advanced Open Water
dès 12 ans révolus CHF 850.–

Emergency First Reponse (EFR) et Rescue Diver
CHF 850.–

Renseignement et inscription:

Caisse de la piscine du Lignon, tél. 022 306 07 70
Patrick Gilliéron, instructeur, tél. 079 213 32 03



Vente du « Passeport-Vacances » 2012

L'été approche à grand pas, les vacances sont bientôt là et il faut trouver un divertissement pour nos enfants! Le Passeport-Vacances offre aux jeunes des activités ludiques réparties sur 6 semaines dont 2 qui seront choisies par votre enfant entre le **9 juillet au 19 août 2012**. Ainsi, il pourra apprendre à mieux connaître son quartier, sa ville et son canton à travers des animations concoctées par le Service des Loisirs de la Jeunesse du canton de Genève en collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs publics, privés et associatifs qui, tous, se réjouissent à l'idée de partager leurs connaissances.

D'innombrables activités sont proposées et permettent aux jeunes de construire un programme diversifié, copieux et attrayant. Les activités se déroulent à la journée ou à la demi-journée.

Le Passeport-Vacances invite les jeunes de **10 à 15 ans** à pleinement découvrir Genève durant l'été. Il propose aux adolescents un large panel d'occupations à choix dans les domaines les plus divers : science, art, histoire, vie professionnelle, nature, sport, aide humanitaire, cultures de différents continents et bien d'autres.



Une partie de pêche...



ou de constructions éphémères.

De plus, les titulaires du Passeport-Vacances se verront offrir comme chaque année, la **gratuité à la piscine communale** du Lignon pendant les 6 semaines de la durée du Passeport-Vacances.

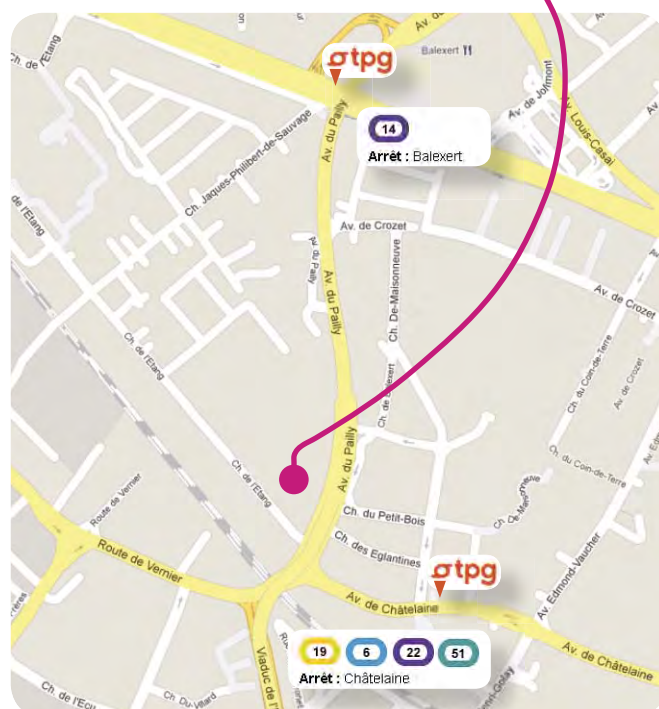
Une fois inscrit, le jeune recevra par courrier la brochure du Passeport-Vacances et pourra réaliser son programme pour 2 semaines choisies librement parmi les 6 proposées, soit **du 9 juillet au 19 août 2012**.

Le Passeport-Vacances sera en vente au service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier du **25 avril au 30 avril 2012, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h hormis le mardi matin au chemin de l'Etang 4, à Châtelaine.**

Le prix du Passeport-Vacances est de **CHF 60.-**. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.geneve.ch/loisirs_jeunes/passeport_vacances.asp ou appeler le 022 546 21 40. Vous pouvez également consulter le site internet www.vernier.ch ou appeler le service de la cohésion sociale au 022 306 06 70.

POINT DE VENTE

service de la cohésion sociale
Chemin de l'Etang 4, 1219 Châtelaine



Des stages de tennis et minitennis tout l'été au Tennis Club d'Aire

Le stage de Pâques organisé sur les installations du Tennis Club d'Aire avec Tennis Actuel, le nouveau partenaire du T.C. Vernier a affiché un succès complet. Fort de ce succès, la formule est reconduite durant toutes les vacances scolaires de cet été.

Il est donc possible dès maintenant de s'inscrire directement auprès de Tennis Actuel. Une semaine, deux ou plus! **Des semaines de stages sont proposées du 2 juillet au 24 août 2012.**

Minitennis (env. 4 à 6 ans):
lundi-vendredi 9h-10h30 CHF 75.-
Débutant (à partir de 7 ans et plus):
lundi-vendredi 10h30-12h30 CHF 120.-
Moyen:
lundi-vendredi 14h-16h CHF 120.-

Les plus:

- pas de limitation d'inscription
- inscription facile et détendue sur notre site internet
- prêt de matériel neuf gratuit
- séance vidéo – dartfish – professionnelle
- cadeau de bienvenue

Nous tiendrons un stand au salon du livre à Palexpo le dimanche 29 avril 2012. Venez nous rencontrer et faites connaître cette offre autour de vous. A bientôt... raquette en main!

Contact et inscriptions:
TENNIS ACTUEL – Karine Jeandet
www.tennisactuel.ch
contact@tennisactuel.ch
Tél. 022 345 19 04 ou 079 203 75 28



WWW.TENNISACTUEL.CH

LES MERCREDIS PORTES OUVERTES DE L'ASSOCIATION MUSICA

Les mercredis portes ouvertes à la découverte de l'éveil musical, pour les enfants dès 4 ans. Ce cours révèle l'univers musical aux jeunes enfants à travers un enseignement basé sur le jeu.

Les mercredis de 11h à 11h45

25 avril, 16, 23 et 30 mai
6 et 13 juin

à la salle de rythmique
de l'école des Ranches,
rue du Village 6 – 1214 Vernier



Pas besoin de s'inscrire, venez directement aux cours avec des pantoufles.

Pour tout renseignement complémentaire contacter Maria-Angeles Cuevas au 076 381 28 21 – 022 341 15 03 (répondeur) ou par e-mail : contact@ars-musicae.com

Premier bilan pour le Vernier Volley

Après 6 mois de compétition, nous voilà au terme de notre première saison en U13 (moins de 13 ans) dans le championnat genevois.

Avec Toni Stasi, l'entraîneur, nous en tirons un bilan très positif. Les garçons ont terminé à la 3^e place et les filles à la 9^e place d'un championnat très relevé! Bravo à tous les enfants pour leur engagement tant lors des entraînements que lors du championnat 2011-2012.

Pour la toute première expérience du Vernier Volley à ce niveau, nous espérons que ces excellents résultats vont motiver de nouveaux enfants à venir rejoindre notre club.



Quelques membres de nos équipes U13.

Nous vous rappelons que nous accueillons des garçons et des filles entre 8 et 15 ans environ.

Les entraînements se déroulent les **lundis et jeudis de 18h à 19h30 à la salle de gymnastique de l'école allemande** de Genève, chemin Champ-Claude 6, à Vernier.

Le Vernier Volley a pour vocation de :

- développer la motricité, les habiletés, les coordinations, l'équilibre des enfants;

- aborder la relation aux autres, à une équipe, notions de collaboration, de partage;
- développer les compétences de jeu, notamment avec les ballons;
- Introduire à la pratique du minivolley.

Nous espérons pouvoir inscrire de nouvelles équipes au prochain championnat genevois qui débutera en automne 2012, si nous avons assez d'enfants, bien entendu.

Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous dans cette nouvelle aventure. Si vous désirez plus de renseignements ou tout simplement faire découvrir le sport le plus pratiqué au monde à votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec Toni Stasi, entraîneur, au 079 203 74 78 ou Sébastien Ruffieux au 078 638 70 48.

Sébastien Ruffieux
Président



ACTION JUNIORS TPG

Dans le cadre du Fonds communal pour la mobilité, tous les juniors de 6 à 24 ans de la Ville de Vernier recevront un bon cadeau de CHF 100.- pour l'achat d'un abonnement annuel unireso au début du mois de mai. Cette action se déroulera du 14 mai au 7 juillet 2012. Il suffira de vous rendre avec votre bon et votre pièce d'identité dans une des trois agences tpg (Cornavin, Rive et Bachet). Une **agence mobile tpg** sera également présente les :

samedis 26 mai et 2 juin
avenue de Châtelaine 81
(devant la bibliothèque de Châtelaine)

de 8h à 12h et de 13h à 17h.

samedis 9 et 16 juin
Parking du centre commercial du Lignon

Pour celles et ceux qui peuvent bénéficier du rabais famille, veuillez présenter au moment de l'achat les copies des cartes de base de l'abonnement unireso de chaque membre de la famille (parent et/ou enfant) et la copie du livret de famille (ou d'un document similaire). Le rabais sera alors de CHF 150.- !

C'est le printemps aux Jardins Robinson

Jardin Robinson du Lignon:
Deux joyeuses naissances printanières!

Suite à notre traditionnelle fête du bonhomme d'hiver qui a été brûlé le 23 mars dans le but de mettre fin à une longue



période hivernale et d'accueillir le printemps, voici une photo de la naissance de nos deux nouveaux petits chevreaux que les enfants du Jardin Robinson ont nommé «**Max et Lili**». Ces deux nouvelles arrivées nous confirment à tous que le printemps est bien présent. Venez nombreux leur rendre visite! Pour les enfants de la Ville de Vernier qui souhaiteraient participer aux activités que propose notre lieu d'animation, il suffit de prendre rendez-vous avec un des animateurs afin de participer à un court entretien (30 min.) permettant de procéder à l'inscription (prévoir deux photos passeport et CHF 10.-).

Nous sommes ouvert tous les jours après l'école de 16h à 18h, les mercredis de 9h à 18h et les samedis de 13h30 à 18h, ainsi que durant les vacances scolaires du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h. A très bientôt!

L'équipe d'animation du
Jardin Robinson du Lignon

Jardin Robinson de Balexert:
En mai, fête de quartier

Il est peut-être un peu tôt pour parler du joli mois de mai, mais on a bien le droit d'y songer. En effet, le quartier de Châtelaine-Balexert propose aussi sa fête. Avec la participation des associations du quartier et sous l'impulsion du Jardin Robinson de Balexert, vous aurez l'occasion d'apprécier un moment unique dans ce magnifique parc qui borde ses murs. De 14h à 22h, **le samedi 19 mai 2012**, nous aurons l'occasion de nous rencontrer, prendre plaisir ensemble au son de diverses musiques, à la vue de plusieurs spectacles, aux goûts de nombreux délices et surtout participer activement à la bonne ambiance de cette journée. Je rappelle que les stands ne proposent pas d'alcool.

Pour un résultat généreux, vous pouvez préparer quelques gâteaux et autres pâtisseries qui vous font plaisir et ainsi soutenir nos actions qui se déroulent tout au long de l'année. Nous récoltons ces délicieux mets à partir de 9h le jour même.

Nous accueillons avec intérêt toute personne qui aurait envie de donner un peu de temps bénévolement pour la bonne tenue des stands. Les inscriptions sont ouvertes 10 jours avant la fête, c'est-à-dire, à partir du 9 mai 2012.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre venue et votre engagement auprès des enfants qui font les beaux jours du quartier de Châtelaine-Balexert.

Pour le **Jardin Robinson de Balexert**,
Alexandre Oberson

PETITE ENFANCE



ATELIER DE L'ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

«Un conte sous toutes ses formes»

Samedi 12 mai 2012
de 9h30 à 12h30

à l'EVE Bourquin, av. de Châtelaine 68,
1219 Châtelaine, bus: 6, 19 et 51, «Châtelaine»

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent, famille ou famille d'accueil.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte est prévue à cet effet.

« La Belle Hélène », un parfum de scandale

Le service de la culture à le plaisir de vous inviter à découvrir « La Belle Hélène », un opéra-bouffe en trois actes, chef d'œuvre de Jacques Offenbach composé sur un livret de Henri Meilhac et Ludovic Halévy. Sous la direction de Harald Siegel, la compagnie du Théâtre Bienne/Soleure livrera une représentation étonnante jouée tout en finesse.

Créé en 1864 à Paris, *La Belle Hélène*, est l'une des premières œuvres proprement moderne, d'où se dégage un parfum de scandale. Vulgaire pour certains, exquise pour d'autres, l'œuvre d'Offenbach propose une nouvelle définition du « Beau ». Ce chef d'œuvre, chanté en français, parodie la mythologie grecque: l'enlèvement d'Hélène, épouse de Ménélas roi de Sparte, par Pâris, fils de Priam roi de Troie.

Offenbach nous raconte, en trois actes, l'épisode qui précède la guerre de Troie, celle d'une promesse d'amour faite par la déesse Vénus à Pâris.

Cette œuvre moderne, originale et comique est truffée de petites allusions peu flatteuses au sujet de l'empire de Napoléon III. Le librettiste Halévy, glisse dans l'œuvre quelques critiques quant à la société de l'époque: on peut voir Hélène comme une représentation déformée de l'impératrice Eugénie, tandis que Napoléon III est caricaturé par la figure de Ménélas.

Les éléments musicaux typiques d'Offenbach, à savoir un tempo vertigineux et une ironie incisive, croissent ensemble dans *La Belle Hélène* en une unité complexe qui fait de cet opéra-bouffe une expérience grisante. Près de cent cinquante ans après sa création, la satire de *La Belle Hélène* reste d'une étonnante actualité.

La compagnie du Théâtre Bienne/Soleure offre un moment de fantaisie, de joie et de poésie à ne manquer sous aucun prétexte.



Cet opéra-bouffe se savoure comme le célèbre dessert à la poire qui tire son nom de cette épopée de l'*Illiade* d'Homère !

Venez vivre un moment d'émotion inoubliable, accessible à tout public

**10, 11 et 12 mai 2012 à 20h
à la salle des fêtes du Lignon**

Les billets sont en vente à la FNAC et au Stand Info Balexert.

Pour tout renseignement complémentaire:
service de la culture, tél. 022 306 07 80
www.vernier.ch/evenements

OPÉRA-BOUFFE

Non, on ne mange pas durant un opéra-bouffe ! L'opéra-bouffe vient d'opéra bouffon, terminologie du XVIII^e siècle, qui lui-même s'inspire de l'« opera buffa » italien du XVII^e siècle. Pas très éloigné de l'opérette et de l'opéra-comique, l'opéra-bouffe s'en différencie par son côté volontairement parodique ou satirique et par sa nature plus ambitieuse et moins sentimentale au niveau du livret qu'une opérette. Il pourrait en quelque sorte être à l'opéra ce que la revue est au théâtre de boulevard à notre époque.

JACQUES OFFENBACH (1819-1880)

Violoncelliste virtuose, Jacques Offenbach est aussi le père de l'opéra-bouffe. Il sait lier une musique marquante, entraînante, avec une intrigue

dont la toile de fond est principalement satyrique, en y faisant de nombreuses allusions aux us et coutumes de son époque, ainsi qu'aux personnages et aux événements de son temps, à savoir le deuxième empire sous Napoléon III. Il oppose aux lourdes sonorités de l'opérette viennoise ses mélodies toute en finesse et en transparence.

« Offenbach est un musicien dont la réputation a eu à souffrir de l'absurde hiérarchie

des genres: souvent seul l'humour des paroles et des situations place ses opérettes sous le signe du divertissement sans prétention. La musique d'*Orphée aux Enfers* ou de *La Belle Hélène* égale ou surpasse en invention, en qualité mélodique, en sens dramatique bien des opéras sérieux. »
(Dictionnaire de la musique, Larousse, 1990).

Les œuvres scéniques principales d'Offenbach:

- *Orphée aux Enfers*, opéra-bouffe (1858)
- *La Belle Hélène*, opéra-bouffe (1864)
- *Barbe Bleue*, opéra-bouffe (1866)
- *La vie parisienne*, opéra-bouffe (1866)
- *La Grande-duchesse de Gerolstein*, opéra-bouffe (1867)
- *La Périchole*, opéra-bouffe (1868)
- *Les contes d'Hoffmann*, opéra fantastique (1881)



Mélomanes verniolans : assistez à la générale de l'OSR gratuitement

La Ville de Vernier a le plaisir de vous offrir des billets pour assister aux répétitions générales de l'Orchestre de la Suisse Romande qui se tiennent au Victoria Hall.



© CaroleParodi

Depuis cette année, la Ville de Vernier soutient l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR). En tant que membre des Amis de l'OSR, nous bénéficions de 20 cartes transmissibles par répétition. Le Conseil administratif a décidé d'en faire profiter les habitantes et habitants de notre ville.

Les cartes sont disponibles à la réception de la Mairie, elles seront distribuées

contre présentation d'une pièce d'identité et selon l'ordre d'arrivée. Nous vous prions de bien vouloir ramener la carte en Mairie au plus tard trois jours après le spectacle. Un émolument sera perçu en cas de non retour de la carte ou de non respect du délai.

Les prochaines répétitions auront lieu les 25 avril et 23 mai au Victoria Hall, rue du Général-Dufour 14, 1204 Genève.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la saison 2012-2013 qui débutera en septembre.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements vous pouvez vous rendre sur le site www.amisosr.ch

INFORMATIONS

Mairie de Vernier,
Rue du Village 9
1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Bus 6, 19 et 28 : arrêt
« Vernier-Ecole »

PROCHAINES RÉPÉTITIONS

Mercredi 25 avril 2012 de 10h à 13h

Vasily Petrenko, Direction | Thomas Hampson, Baryton

Gustav Mahler *Lieder*
Dimitri Chostakovitch *Symphonie N°7 en ut majeur op. 60, dite «Léningrad»*

Mercredi 23 mai 2012 de 10h à 13h

Leonard Slatkin, Direction | Jean-Yves Thibaudet, Piano

Samuel Barber *Essay N° 2 op. 17*
George Gershwin *Concerto pour piano et orchestre en fa majeur*
Dimitri Chostakovitch *Symphonie N° 5 en ré mineur op. 47*

Le Chœur de Vernier en concert

La Chorale des Eaux-Vives et le Chœur de Vernier présenteront le *Requiem* de Karl Jenkins lors de quatre représentations à Genève.

La première interprétation du *Requiem* a eu lieu en 2005 à la Southwark Cathedral de Londres. Depuis lors, le *Requiem* a été interprété à maintes reprises mais n'a jamais été exécuté à Genève, à notre connaissance.

Mêlant des poèmes japonais de 17 syllabes en 3 vers aux éléments classiques du Requiem latin, incluant également un rythme hip-hop dans le « Dies Irae », la musique servie par les chœurs et l'orchestre fait passer les auditeurs par tous les états d'âme.

Karl William Jenkins est un compositeur gallois né en 1944. Il a suivi une formation musicale à l'Université de Cardiff et à l'Académie Royale de Musique de Londres, dont il est aujourd'hui membre et associé. Il est titulaire d'un doctorat en musique de l'Université du Pays de Galles. Un de ses plus

grands succès est une série d'albums intitulée « Adiemus », qui combine les sonorités classiques et ethniques pour voix et percussions de manière originale.

Dimanche 6 mai à 17h
Temple de la Madeleine

Vendredi 11 mai à 20h
Eglise St-Pie X

Dimanche 13 mai à 17h
Temple de Saint-Gervais

Samedi 23 juin à 15h15
Cathédrale St-Pierre
lors de la Fête de la Musique



© Jean-Daniel Fuhrer

Vernier sur Rock : une scène pour la jeunesse talentueuse

Grâce au soutien réitéré de la Ville de Vernier, le festival « Vernier sur Rock » (VSR) organise sa 28^e édition du 10 au 12 mai 2012. L'Association du même nom réitère son concours « Tremplin Jeunes Artistes VSR » dont sa première édition l'an passé fût un succès.



The Babytracks, Tremplin VSR 2011.

Rempoté par le groupe *The Black Widows Project*, le Tremplin 2011 a permis également à quatre autres jeunes talents de la scène genevoise de se produire en ouverture du festival.

Ce tremplin musical est une opération de détection de nouveaux talents musicaux, de tous styles musicaux, basés à Genève, organisé en partenariat avec: le site mx3 (www.mx3.ch), Azimut FM (www.azimut.fm) et l'association LaLoko (www.laloko.ch). Cette année encore, la soirée dédiée à la finale de ce concours aura lieu dans le cadre du festival, le jeudi 10 mai 2012.

Les inscriptions se sont déroulées du 1^{er} au 29 février 2012 par le biais du site Mx3. Une sélection de 20 groupes, sur la base des enregistrements postés sur Mx3, a été faite par cinq membres du Comité VSR sur un total de plus de 80 groupes inscrits, dont 54 groupes genevois.

Ces 20 demi-finalistes ont ensuite été soumis à un jury externe de professionnels de la musique qui ont sélectionné cinq finalistes. Ces derniers joueront chacun un set de 30 minutes lors de la finale du 10 mai 2012. Lors de ces concerts, le jury sera présent afin de voter, mais le public aura également le droit de vote, grâce à l'applaudimètre.

Le groupe gagnant jouera en ouverture de soirée du festival le vendredi 11 mai 2012 ou le samedi 12 mai 2012, selon la programmation. De plus, il se verra offrir un cachet et deux jours d'enregistrement au Studio Taurus à Vernier (www.taurus-studio.com).

Le but de cette soirée, dédiée uniquement au Tremplin, est de permettre à des groupes du cru local de jouer sur une scène importante de la place genevoise et de faire découvrir au public de nouveaux talents musicaux « venant de chez lui ». Les groupes sont amenés à se côtoyer, tant entre eux qu'avec les jeunes ayant un rôle dans l'organisation du festival, notamment au moment de la

préparation des concerts, ce qui permet un échange intéressant.

Les aspects sociaux et culturels mis en avant par le festival, et tout particulièrement l'Association, se retrouvent ici, lors d'une soirée joignant la jeunesse et la musique.

Le Tremplin permet encore de souligner le fait que la persévérance et le travail sont des facteurs importants, également dans le domaine de la musique, et que c'est ainsi que ces groupes parviennent à passer de leur petit local de répétitions à des scènes comme celles du festival

Vernier sur Rock. Ils servent donc un peu d'exemple aux adolescents occupant des petits jobs à l'intérieur du festival, tout comme au public, qui se veut également relativement jeune.

Rappelons que le festival Vernier sur Rock est pensé avant tout comme un outil socioculturel privilégié. Il donne à des jeunes, parfois en difficulté, la possibilité d'aborder la vie active d'une manière positive en se voyant attribuer un rôle valorisant dans une société d'adultes qui est vouée à la performance et à la réalisation professionnelle. Ce festival constitue une excellente occasion de

(re)découvrir le sens de la tolérance, du travail en équipe, de la solidarité, et des règles élémentaires, mais nécessaires à la réussite d'une action de telle envergure.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux afin de soutenir nos groupes genevois et participer à cette soirée remplie d'espoir et de talent !

Association Vernier sur Rock
Route du Bois-des-Frères 51a
1219 Le Lignon
tremplin@verniersurrock.ch

28^E FESTIVAL VERNIER SUR ROCK

Route du Bois-des-Frères 73 au Lignon

Jeudi 10 mai

Tremplin Jeunes Artistes VSR

Vendredi 11 mai

The Asteroids Galaxy Tours (DK) | Morning Parade (UK)
| My Heart Belongs to Cecilia Winter (CH)
Take me home (CH) – Taro & Jiro mmmH! (JPN)

Samedi 12 mai

Danakil (F) | Rootwords and The Bloc Notes (CH)
| Herbalist Crew (CH)
Pouffy Poup (CH) – Brachoï (CH)

www.verniersurrock.ch



Les voyages forment la jeunesse... de l'Avenir

Comme chaque année, la société l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine a le plaisir d'organiser un grand spectacle musical qui se déroulera, cette année, à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève.

Nos orchestres Mezzo et Forte préparent d'ores et déjà un programme aussi varié qu'international qui sera présenté le samedi 28 avril 2012.

Ils vous emmèneront dans un voyage musical autour du monde, allant de l'Ecosse à la Jamaïque, de la Chine à la Suisse, en passant par la Russie, la Bolivie, les Balkans, l'Inde, l'Argentine, Cuba... intitulé :

« Escales musicales »
Grand voyage dans la WorldMusic
en compagnie d'Air Avenir

Pour réaliser ce spectacle, qui verra se produire nos 20 musiciens sur scène, chacun met la main à la pâte, du plus jeune de nos élèves au plus âgé de nos musiciens. Et tous vous préparent assidûment de quoi charmer vos oreilles, mais aussi vos papilles avec des mets du monde entier, ainsi que votre goût du jeu avec notre tombola...

Voilà la recette du succès de notre soirée annuelle : beaucoup de bonne volonté, une large dose de bénévolat et, par-dessus tout, de la bonne humeur !

Sylvie Bossi, Présidente Avenir de Châtelaine
www.accordeon-avenir.ch



Samedi 28 avril à 20h
Salle des fêtes d'Avanchet-Salève

Ouverture des portes à 19h
Prix d'entrée: CHF 10.-

AIMEZ-VOUS CHANTER ?

Le Chœur mixte de l'Ensemble Vocal de Genève invite des choristes sopranes, ténors, basses.



Répétition
le jeudi de 20h15 à 22h
au Temple du Lignon.

Répertoire
musique baroque, Mozart,
Haydn...

Renseignements
Jean Mermoud,
tél. 022 320 35 75 (le matin)

www.e-v-g.net

Le bibli-o-bus fête un demi-siècle au salon international du livre et de la presse

L'Association des communes genevoises et la Ville de Genève vous invitent à venir fêter les 50 ans du bibli-o-bus au salon international du livre et de la Presse du 25 au 29 avril 2012, sur le stand N1601.



© 2012 Ville de Genève

Cela fait déjà cinquante ans que les livres vont à la rencontre de leurs lecteurs dans un premier temps en Ville de Genève puis dans les communes genevoises. Ce sont actuellement 4 bus et des bibliothécaires professionnels qui permettent aux petits et aux grands de 29 communes genevoises de profiter des joies de la lecture dans leur quartier, leur village ou leur ville.

Un de ces bus s'installera à Palexpo et ira à la rencontre de ses lecteurs dans le cadre de la plus grande manifestation suisse consacrée à la lecture. Ceux qui découvriront le bibli-

o-bus pourront s'y inscrire comme nouveaux lecteurs et des livres pourront y être empruntés. Le stand offrira également un espace contes destiné plus particulièrement aux enfants l'après-midi et pour tout public en début de soirée. Une animation dessin sera aussi proposée aux enfants.

Au Salon international du livre et de la Presse du 25 au 29 avril tous les jours de 9h30 à 19h, sauf le vendredi : nocturne jusqu'à 21h30.

VOTRE BIBLI-O-BUS AU LIGNON

Place du Lignon

Tous les lundis de 15h à 18h

sauf : 28 mai, 16, 23 et 30 juillet, 6 août et 24 décembre (jours fériés et jours de fermetures annuelles)

Quels types de livres propose le bibli-o-bus ?

Les bibliothécaires achètent de nouveaux livres tout au long de l'année, dans tous les genres : romans, livres documentaires, bandes dessinées.

Pour quels publics ?

Le bibli-o-bus dessert en priorité les enfants d'âge scolaire, mais n'oublie pas ceux qui les accompagnent. Les collections se composent pour moitié de livres pour enfants et

pour moitié de livres pour adultes. Des romans en anglais, allemand, italien, portugais et espagnols sont aussi proposés.

Combien de livres propose le bibli-o-bus ?

Le bibli-o-bus vous propose environ 4'000 ouvrages, sur une collections totale de 40 000 livres. Les autres livres se trouvent dans les trois autres bus sillonnant le canton ou au dépôt. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires pour connaître la disponibilité d'un titre.

Bibliothécaires ou chauffeurs de poids-lourds ?

Les employés du bibli-o-bus possèdent une double casquette : lorsqu'ils ne sont pas au volant, ils sont bibliothécaires et vous conseillent volontiers dans vos choix de lectures.

En dehors du bus...

A la bibliothèque du dépôt des bibli-o-bus, les bibliothécaires sélectionnent des nouveautés qui viendront actualiser en permanence les collections proposées dans les camions.

Modalités de prêt :

Pour emprunter au bibli-o-bus, vous devez être inscrit aux Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. L'inscription est gratuite. Elle peut s'effectuer dans le bus.

Il y a cent ans, le *Titanic* sombrait...



« Nous étions à bord du *Titanic* » de Gérard Piouffre

Revivez le naufrage comme si vous y étiez.

S'inspirant de nombreux témoignages, ce livre retrace les destins d'une vingtaine de personnes, passagers et membres d'équipage, qui se trouvaient à bord entre le 27 mars et le 15 avril 1912.

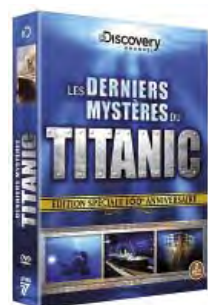
L'auteur reconstitue de l'intérieur et fait revivre avec intensité les derniers jours du paquebot. L'ouvrage est complété par une importante bibliographie et des adresses Internet.



« Les Fantômes du passé, t. 1 : Le Condamné du *Titanic* » scénario de Roger Seiter, dessin de Luc Brahy (bande dessinée)

1912, Southampton. Un tueur, une jeune comtesse héroïnomane, une reporter du *Times*, les détectives Pinkerton, un policier américain d'origine irlandaise et un truand des bas quartiers embarquent à bord du paquebot de luxe, le *RMS Titanic*. La croisière se déroule sans histoire jusqu'à ce que le tueur s'échappe de sa geôle dans la nuit du 11 au 12 avril 1912...

Thriller historico-policier, ce premier tome se lit d'une traite, sans boire la tasse.



« Les derniers mystères du *Titanic* » (DVD)

Ces 2 DVD tentent de démêler les mystères qui entourent les événements majeurs qui ont causé le naufrage. Ils contiennent quatre reportages :

1. A bord du submersible *Mir*, James Cameron et son équipe vont filmer des parties du *Titanic* encore jamais explorées. 2. Une équipe scientifique va mener une enquête pour reconstituer les dernières heures du *Titanic*. 3. Une expédition scientifique part fouiller le site de l'épave grâce au *Nautilus*, un submersible hors du commun. 4. Des scientifiques vont disséquer et analyser les débris de l'épave à la manière de médecins légistes. Grâce à des moyens techniques ultra-sophistiqués, ces DVD vous proposent des vues impressionnantes et tentent de fournir une autopsie du naufrage.



« *Titanic* » de Ed. W. Marsh

Le livre officiel du film, avec photos des acteurs, du film et du tournage.

HORAIRE DE VOS BIBLIOTHÈQUES À VERNIER

Inscription et prêts gratuits.

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21 (centre commercial) 1220 Avanchets – Tél. 022 306 07 96
 lundi 15h – 18h30 mardi 14h – 18h
 mercredi 14h – 18h vendredi 14h – 18h
 samedi 10h – 12h

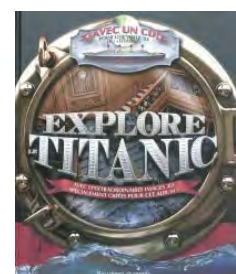
Plongez dans son histoire !



« A bord du *Titanic* : la tragique traversée d'un géant des mers », d'Eric Kentley et Steve Noon

Ce grand album documentaire présente le fabuleux paquebot à travers des double-pages, chacune retraçant les principaux moments de son histoire, de sa construction jusqu'aux récentes recherches pour localiser l'épave et l'explorer. De belles illustrations très détaillées où même les passagers et tout ce qui a fait tout le luxe et la superbe du navire sont reproduits. Un documentaire attrayant pour les enfants.

Dès 9 ans



« Explore le *Titanic* » de Peter Chrisp

Le *Titanic* est sans doute le paquebot le plus célèbre de tous les temps. Jusqu'ici, seules quelques photos d'époque en noir et blanc avaient traversé le temps, mais voici un documentaire qui propose des vues en couleur et en 3D d'un grand réalisme. Grâce au CD-ROM, une visite virtuelle emmène le lecteur de la passerelle de commandement à la salle des chaudières, en passant par les ponts et le grand escalier... Comme si vous y étiez!

Dès 9 ans



« Les enfants du *Titanic* » d'Elisabeth Navratil

Le 10 avril 1912, Michel Navratil part refaire sa vie en Amérique avec ses deux enfants de quatre et deux ans. Il embarque à bord du *Titanic*, le plus beau paquebot du monde surnommé « l'Insubmersible ». A travers ce récit, l'auteur rend hommage à son grand-père mort lors du naufrage après avoir tout fait pour sauver ses enfants. Pour l'Histoire, ils seront désormais « les Enfants du *Titanic* ».

Dès 12 ans.



« *Titanic* 2012 » de Christophe Lambert

14 avril 2012. Racheté et restauré, le *Titanic* est devenu un hôtel de luxe à 3'800 mètres de profondeur, protégé par un dôme d'une technologie ultra-moderne. Pour l'inauguration, de prestigieux invités se pressent sur le pont, parmi eux, Leonardo Di Caprio. Mais une terrible tempête se déchaîne en surface, le dôme résistera-t-il?

Dès 12 ans

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81 1219 Châtelaine – Tél. 022 306 07 97
 lundi 14h – 18h
 mardi 14h – 18h
 mercredi 09h – 12h & 14h – 18h
 jeudi 16h – 20h

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 98
 lundi 15h – 18h
 mardi 16h – 20h
 mercredi 09h – 12h & 15h – 18h
 jeudi 12h – 18h
 samedi 10h – 12h

Concert au Lignon

Dimanche 22 avril à 18h
au Temple du Lignon

Place du Lignon 34 (derrière centre commercial)

Ensemble vocal Cantoria

L'entrée au Concert du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

A la MACAV

du 23 avril au 5 mai 2012

« Créations à 4 mains »
Pâquerette Perroud

« Grès tourroulés »
Pascal Ducimetière

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90



A l'Alibi et au Village

L'hiver est fini, nous sommes bien rentrés du camp de ski, et fêtons le printemps à l'Alibi,

avec prochainement, un atelier durant lequel nous allons apprendre à fabriquer du savon, ce mercredi 25 avril, ainsi que la traditionnelle disco de fin de mois, le 27.

N'oubliez pas de réserver votre

samedi 2 juin pour la Fête au Village,
dans le préau de l'Ecole des Ranches.

L'Alibi, c'est encore tout un programme bouillonnant, en mai: atelier terre, préparation de nos activités sur le site de Vernier sur Rock et tatouages au henné.

Plus d'infos sur notre blog, alibivernier.blogspot.com, ou au 022 341 04 08. A bientôt!

L'équipe de l'Alibi

Fête et vente de la paroisse protestante d'Aïre- Le Lignon

Samedi 28 avril
Centre commercial du Lignon

9h à 12h: stands de fleurs, pâtisseries, confitures, artisanat, livres, cartes-photos et maquillage pour enfants.

Centre de quartier du Lignon

12h30: apéritif offert

13h: repas typique brésilien de la région du Cerrado

Prix du menu:

CHF 15.- / adultes

CHF 10.- / enfants de 6 à 12 ans

Pendant et à l'issue du repas:

Animation musicale avec la chanteuse brésilienne Gislaine.

Présentation d'un projet de l'Entraide protestante dans la région du Cerrado (film).

Inscriptions pour le repas:

Secrétariat paroissial: tél. 022 796 72 11
jusqu'au lundi 23 avril

« Joyeux Dimanches ! »

Prochain repas
6 mai à 12h15
au Centre de quartier du Lignon

(derrière l'église catholique
de l'Epiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par pers. est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79 ou 079 375 16 39, et Oranzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

Voisines, voisins, fêtez !

Depuis quelques années, la Fête des Voisins est un événement incontournable de la vie à Vernier. Une centaine de rassemblements s'organisent, dans les allées, au coin du parc et dans les jardins... L'année dernière, vous étiez plus de 3000 à vous être réunis-e-s!

Ce rendez-vous annuel est une occasion de rencontres conviviales avec les personnes qui vivent à côté de chez vous et de partager un moment, un plat, des idées, et sûrement bien plus... Cette année, ce sera le mardi 29 mai: à vos agendas!

Le succès de la Fête des Voisins tient à la simplicité du concept et aux facilités d'organisation. En effet, la Ville de Vernier incite et soutient les personnes désireuses d'organiser cette rencontre avec leurs voisins.

Pour la troisième année, la Ville de Vernier offre des packs « Fête des Voisins », qui contiennent: vaisselle recyclable (assiettes, couverts, verres, serviettes, sets de table), des t-shirts, des ballons, un bon d'achat de CHF 20.-, auxquels s'ajoute cette année, un carton de 5 litres de jus de pommes bio d'un producteur de la région.

Comment faire ? Vous décidez d'organiser un buffet ou une verrée ? Vous le communiquez à vos voisins et chacun apporte à boire et à manger.

Pack Fête des Voisins Vous annoncez votre fête et réservez un pack **entre le 7 et le 15 mai** au service de la cohésion sociale au 022 306 06 70 en indiquant le nombre de personnes prévues. Vous pourrez alors venir le chercher entre le 21 et le 25 mai à la réception du service, ch. de l'Etang 4, 1219 Châtelaine.

Tables et bancs De plus, et comme chaque année, vous profitez de la mise à disposition de tables et de bancs en les réservant également **entre le 7 et le 15 mai** au service écoles et locations au 022 306 07 60 ou ecoles-locations@vernier.ch, afin de vous les faire livrer le moment venu, dans la limite des stocks disponibles.

Etant donné la forte demande de l'année dernière, nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous annoncer dans les délais mentionnés.

Une fête sous le signe de la chaleur et de la solidarité

La Ville de Vernier profite de ce début de période estivale pour rappeler quelques règles de base en cas de canicule et fortes chaleurs. L'objectif est également de favoriser la solidarité et le soutien auprès d'éventuels voisins fragilisés. Le 29 mai prochain, vous retrouverez ces messages de prévention dans les dépliants à disposition, ainsi que sur vos sets de table: répondez aux questions et remportez des prix!

A toutes et à chacun, voisins et voisines de Vernier: bonne fête!



la fête
des
voisins
Immeubles en fête

29 mai 2012
Vernier
022 306 06 70
www.lafetedesvoisins.ch



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h - 19h
Sa: 8h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65



30 ANS
d'Entreprise

GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS-PEINTS

G. SARACINO

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier: 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18
galetti.ch@gmail.com

17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier

Pizzeria & Kebab Le Blandonnet

Chemin des Coquelicots 1
1214 Vernier



Ouvert jusqu'à 23h
Fermé le dimanche

- Tous nos plats à l'emporter
- Banquets
- Repas d'entreprises

Tél. 022 341 37 50

Fax: 022 341 37 51

www.leblandonnet.ch



raymond stefano sa

vitrierie, miroiterie et manufacture de verres

22, chemin de Champs-Prévost CH-1214 Vernier

[+41 (0)22 785 66 50 ☎ +41 (0)22 785 66 51

www.vitrieres.ch info@vitrieres.ch

dépannage express

Siège:

Rue Thalberg 8
1201 Genève
Tél.: 022 594 34 34
Fax: 022 594 34 35
info@cogerim.ch
www.cogerim.ch

Gérance centrale:

Rue du Grand-Bay 21
1220 Les Avanchets
Tél.: 022 594 34 94
Fax: 022 594 34 95
gc@cogerim.ch



Avril

Jusqu'au 5 mai – Spectacle « Imitateusement vôte » au P'tit Music Hohl.

Dimanche 22 avril – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Du 25 avril au 2 mai – Vente du Passeport-Vacances au service de la cohésion social de la Ville de Vernier.

Mercredi 25 avril – « Cafés-Croissants » à 9h au Centre de quartier de Balaxert.

Mercredi 25 avril – Portes ouvertes de l'atelier d'éveil musical de l'association Musica à 11h à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

Vendredi 27 avril – Visite des serres au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, dès 14h pour les seniors.

Samedi 28 avril – Fête et vente de la Paroisse protestante d'Aire-Le Lignon dès 9h au Centre de quartier du Lignon.

Samedi 28 avril – « Escalade musicale » avec l'Avenir accordéoniste à 20h à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève.

Samedi 28 et dimanche 29 avril – Kermesse de la Paroisse Saints Philippe et Jacques à Vernier-Village.

Mai

Mercredi 2 mai – Assemblée générale de l'AIVV à 20h à l'aula de l'école des Ranches.

Jeudi 3 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 3 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de quartier l'Alibi.

Jeudi 3 mai – « Cafés-Croissants » à 9h30 à la Maison Chauvet-Lullin.

Vendredi 4 mai – Thé dansant à 14h30 au Centre de Quartier du Lignon.

Dimanche 6 mai – « Joyeux Dimanches! » à 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Dimanche 6 mai – Le Chœur de Vernier au Temple de la Madeleine à 17h.

Mardi 8 mai – « Cafés-Croissants » à 9h30 au Centre de quartier des Libellules.

Mercredi 9 mai – « Cafés-Croissants » à 9h30 au restaurant scolaire du Lignon.

Jeudi 10 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

10, 11 et 12 mai – Opéra-bouffe *La Belle Hélène* à la salle des fêtes du Lignon.

10, 11 et 12 mai – Vernier sur Rock au Lignon.

Vendredi 11 mai – Le Chœur de Vernier à l'église St-Pie X à 20h.

Samedi 12 mai – Atelier accueil adultes-enfants à 9h30 à l'EVE Bourquin.

Samedi 12 mai – Marché aux plantons de légumes anciens ProSpecieRara et aux géraniums au Centre d'entretien.

Samedi 12 mai – Ouverture de la piscine en plein air du Lignon.

Dimanche 13 mai – Le Chœur de Vernier au Temple de St-Gervais à 17h.

Du 14 mai au 2 juin – Exposition « Ballade imaginaire » à la MACAV.

Mardi 15 mai – Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 16 mai – Portes ouvertes de l'atelier d'éveil musical de l'association Musica à 11h à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

Samedi 19 mai – Fête de quartier dès 14h au Jardin Robinson de Balaxert.

Dimanche 20 mai – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Mercredi 23 mai – Portes ouvertes de l'atelier d'éveil musical de l'association Musica à 11h à la salle de rythmique de l'école des Ranches.

Jeudi 24 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Mardi 29 mai – Fête des Voisins dans tous les quartiers de la Ville de Vernier.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

THEÄTHEREÄHT
BIEL SOLOTHURN | BIENNE SOLEURE

Design: Stephan Baur & Boyer

La Belle Héliène

OPÉRA-BOUFFE DE JACQUES OFFENBACH

10/11/12 MAI 2012 À 20H SALLE DES FÊTES DU LIGNON (VERNIER)

VERNIER
Une Ville pas Commune

service de la culture
www.vernier.ch/evenements
T 022 306 07 80
culture@vernier.ch

Buvette et petite
restauration dès 19h

Vente des billets:
sur place dès 19h ou
chez nos partenaires

Stand Info
balexert

fnac
ch
partageons nos passions